

Avis d'obsèques / Annonces classées

AVIS D'OBSÈQUES

Consultation des avis
Dépôt gratuit de condoléances
Témoignages de sympathie
sur
le-pays.fr
rubrique annonces
et sur le site de notre partenaire
dansnoscoeurs.fr

Les obsèques célébrées ce jour

Saint-Étienne
Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr
13 h 30 : Mickaël GAUTHIER, au crématorium Montmartre.
(* Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

Mme Nicole BÉNÉTIÈRE, son épouse ;
Mme Sophie BÉNÉTIÈRE, sa fille ;
M. et Mme Florent et Virginie BÉNÉTIÈRE, son fils et sa belle-fille ;
Alexandre, Simon, Valentine et Juliette, ses petits-enfants
ont la tristesse de vous faire part du décès de
Monsieur Roland BÉNÉTIÈRE
le 29 avril 2022, à l'âge de 84 ans.
La cérémonie civile aura lieu au crématorium de Courcouronnes le **vendredi 6 mai, à 16 heures.**

ANNONCES LÉGALES
Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com
04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble des départements de la Loire, de la Saône-et-Loire et du Rhône au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

MAIRIE DE PRADINES

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

M. Charles BRUN - Maire
16 place de la Mairie-42630 PRADINES
Tél : 04 77 62 81 95
SIRET 21420178200015
Référence acheteur : ZZAT-0011-V
L'avis implique un marché public
Objet : Renouvellement du réseau d'eaux usées, busage d'un fossé et création d'un trouoir - Rue des Plaines
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots - oui
Lot N° 1 - Lot unique : Assainissement - Voirie
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 03/06/22 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 29/04/2022

Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/le-marchesu-bis>

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ACHETEUR PUBLIC : Mairie de RÉGNY représentée par M. Jean-François DAUVRENE, maire.
Place Jacques Fougerat - 42630 RÉGNY
Tel : 04 77 63 00 34 - Mail : accueil@regny.fr
L'avis implique un marché public
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
Groupement de commandes : Non.
Objet : Travaux de réflexion de voirie
Type de marché : travaux.
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : sans objet.
Lieux d'exécution : 42630 RÉGNY
- Accès et abords du collège Nicolas Conté
- Voies communales : Naconne et Venveu
Classification CPV : 45233142-6 - Travaux de réparation de routes
45233220-7 - Travaux de revêtement de routes
Prestation divisée en lots : Non.
Les variantes sont exigées : Non.
Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
Marché réservé : Non.

Réduction du nombre de candidats : Non.
La consultation comporte des franchises : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
Visite obligatoire : Non.
Conditions de participation : Contière règlement de consultation
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- Prix : 60%
- Valeur technique : 40%
Date et heure limites de remise des plis : le 30/05/2022 à 12h00 au plus tard.
Adresse auprès de laquelle le Dossier de Consultation peut être obtenu : Sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.loire.fr/le-marchesu-bis>
Modalités de dépôt des plis : Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.loire.fr/le-marchesu-bis>
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée : l'Euro.

Validité des offres : quatre (4) mois à compter de la date limite de réception des offres.
Recours : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
- Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65, greffe-ta-lyon@juradm.fr
MARCHÉS INFÉRIEURS À 90.000 €
MAIRIE LA PACAUDIÈRE (42370)

Organisme qui passe le marché : MAIRIE LA PACAUDIÈRE - M. le Maire, 90, rue du Souvenir, 42370 La Pacaudière, tél : 04.77.64.30.18, fax : 04.77.64.14.40, mél : lapacaudiere@wanadoo.fr, SIRET : 214.201.634.00018.
Groupement de commandes : non.
L'avis implique un marché public.
Objet : programme travaux de voirie 2021 et 2022.
Référence acheteur : ZZAT-0071-L
Type de marché : travaux.
Procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : sans objet.
Lieu d'exécution : 90, rue du Souvenir, 42370 La Pacaudière.
Durée : 2 mois
Classification CPV :
- Principale : 45454100 - Travaux de réfection ;
- Complémentaires : 44113300 - Matériaux enrobés.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.
Conditions de participation :
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Aptitude à exercer l'activité professionnelle ;
Liste et description succincte des conditions : Cf règlement de consultation.
Marché réservé : non.
Réduction du nombre de candidats : non.
La consultation comporte des franchises : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : non.
Visite obligatoire : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 40 % : valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique ;
- 60 % : selon formule notation du RC.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme qui possède le marché : MAIRIE LA PACAUDIÈRE - M. le Maire, 90, rue du Souvenir, 42370 La Pacaudière, tél : 04.77.64.30.18, fax : 04.77.64.14.40, mél : lapacaudiere@wanadoo.fr, SIRET : 214.201.634.00018.
Groupement de commandes : non.
L'avis implique un marché public.
Objet : programme travaux de voirie 2021 et 2022.
Référence acheteur : ZZAT-0071-L
Type de marché : travaux.
Procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : sans objet.
Lieu d'exécution : 90, rue du Souvenir, 42370 La Pacaudière.
Durée : 2 mois
Classification CPV :
- Principale : 45454100 - Travaux de réfection ;
- Complémentaires : 44113300 - Matériaux enrobés.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.
Conditions de participation :
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Aptitude à exercer l'activité professionnelle ;
Liste et description succincte des conditions : Cf règlement de consultation.
Marché réservé : non.
Réduction du nombre de candidats : non.
La consultation comporte des franchises : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : non.
Visite obligatoire : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 40 % : valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique ;
- 60 % : selon formule notation du RC.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

M. Charles BRUN - Maire
16 place de la Mairie-42630 PRADINES
Tél : 04 77 62 81 95
SIRET 21420178200015
Référence acheteur : ZZAT-0011-V
L'avis implique un marché public
Objet : Renouvellement du réseau d'eaux usées, busage d'un fossé et création d'un trouoir - Rue des Plaines
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots - oui
Lot N° 1 - Lot unique : Assainissement - Voirie
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 03/06/22 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 29/04/2022

Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/le-marchesu-bis>

Envoi à la publication : le 26 avril 2022.
Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUMÉ.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.loire.fr/le-marchesu-bis>

VIE DES SOCIÉTÉS

SCI RZEF-MAILLER
SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 10, impasse Monodair
71000 Chalon-sur-Saône
RCS Chalon-sur-Saône 507.562.254

DISSOLUTION

Le 27/03/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommée liquidateur M. Yannick RZET, 820, Le Creux-de-la-Moinaz, 01770 Milpoux, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant. Modification au RCS de Chalon-sur-Saône

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte de Me Philippe VIELARD, Notaire à CHALON-SUR-SAONE (71), le 15 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière :
Objet : acquisition en état futur d'achèvement ou achevée, apport, priorité, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptationnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination : ANDILOU.
Siège : 57 B avenue de Paris.
Durée : 99 ans
Capital : MILLE HUIT EUROS (1.008,00 EUR). Apports : numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérants : Monsieur Pierre-Yves REBET-DECAT et Madame Rodica ISACO, demeurant 57B avenue de Paris 71100 CHALON SUR SAONE.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE.
Pour avis, Le notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint-Etienne en date du 19 avril 2022, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : AVE DIAGNOSTIC IMMOBILIER.
Siège social : 8 bis, rue des Trois-Juley, 42100 Saint-Etienne.
Objet : la réalisation de tous diagnostics techniques immobiliers, d'expertises, de contrôles, d'audits techniques du bâtiment, d'études loi Carrez, l'assistance technique pour l'application de tout type de réglementation ou le conseil dans le domaine du bâtiment, de la construction et de l'immobilier en général.
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1.000 €.
Président : Volkan NGUL, 8 bis, rue des Trois-Juley, 42100 Saint-Etienne.
Agrément : en cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Saint-Etienne.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/04/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI AR PATRIMOINE
Forme : SCI
Capital social : 1.000 €.
Siège social : 250 Montée des Jarnes, 42370 RENAISSON
Objet social : Acquisition, administration et location d'immeubles et de terrains
Gérance : Mme Audrey CATELAND demeurant 250 Montée des Jarnes, 42370 RENAISSON
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RCS DE ROANNE

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Renouvellement partiel des lieutenant de Louvetière pour la période 2020-2024
La nomination de lieutenant de louvetière sur le département de la Loire est envisagée pour la fin de la mandature en cours, soit jusqu'au 31 décembre 2024.
Les lieutenant de louvetière sont des auxiliaires de l'État, nommés par le préfet et assermentés par les Procureurs de la République. Ils interviennent bénévolement, pour une mission de service public dans le domaine de la gestion de la faune sauvage et des animaux nuisibles.

Ils sont les conseillers techniques de l'administration (préfecture et direction départementale des territoires) en matière de régulation de la faune sauvage causant des dégâts aux cultures, ou comportant un risque pour la population, en matière de sécurité publique ou sanitaire.
Pour réguler les nuisibles, les lieutenants de louvetière organisent et exécutent, sous l'autorité du Préfet, des battues administratives.
L'ensemble de ces missions requiert de la part des lieutenants de louvetière des connaissances et des compétences cynégétiques et réglementaires adaptées, ainsi que des qualités de conciliation et d'objectivité afin d'apprécier les situations locales et en faire rapportage à l'administration.
Pour postuler, tout candidat intéressé est invité à transmettre ou à déposer avant le 22 mai 2022 à la direction départementale des territoires de la Loire une lettre de candidature et de motivation, précisant également les compétences cynégétiques, et accompagnée des pièces justificatives prévues par le Code de l'Environnement.
Précisions et renseignements sur demande auprès de la DDT - service eau et environnement - cellule chosse :
Téléphone : 04.77.43.80.57 ou 04.77.43.80.46
courriel : dtd-chosse@loire.gouv.fr
Transmission des candidatures :
- par voie postale : DDT de la Loire - service eau et environnement - 2 avenue Guiner, CS 90 509 - 42 007 SAINT-ÉTIENNE cédex
- ou par courriel électronique : dtd-chosse@loire.gouv.fr

COMMUNE DE RIORGES

Service Aménagement et Qualité urbaine

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de RIORGES
Par arrêté du 11 avril 2022, Monsieur le Maire de Riorges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Riorges.
Celle-ci porte sur l'évolution du zonage, l'adoption et la correction du règlement pour faciliter sa compréhension, la modification d'emplacements réservés, l'évaluation de la programmation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), en particulier les OAP « Champfleury », « La Rivière », « Porfumerie », « Guehemo » et l'actualisation de l'échéancier des OAP et des chiffres de la projection des logements à construire sur la commune pour les prochaines années.
A cet effet, Monsieur Pierre GRETHA a été désigné par le président du Tribunal Administratif de Lyon comme commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera en mairie de Riorges (1er étage) du 02 mai au 03 juin 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 16h00.
Le dossier sera consultable en mairie ou sur le site internet de Riorges (<https://www.riorges.fr/riorges-ou-quotidien/votre-cadre-de-vie/urbanisme/820-modifications-du-plan-local-d-urbanisme-4>).
M. le commissaire-enquêteur recevra en mairie le :
- lundi 02 mai 2022 de 08h30 à 11h30
- mercredi 18 mai 2022 de 14h00 à 17h00
- vendredi 03 juin 2022 de 13h00 à 16h00

Mesures sanitaires contre le COVID 19 : Toutes les dispositions seront prises pour respecter les mesures de lutte contre le coronavirus. A ce titre, il sera exigé du public de se munir d'un masque. Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition du public. Monsieur le commissaire-enquêteur ne recevra pas plus de 2 personnes en même temps.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°4 du PLU peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou à l'adresse courriel suivante : modificationPLU@riorges.fr. Elles peuvent également être adressées, par écrit, en mairie de Riorges, à Monsieur le commissaire-enquêteur.
Une demande d'examen au cas par cas du dossier de modification a été déposée le 09 février 2022, auprès de la Mission régionale d'autorité environnementale. Par avis du 07 avril 2022, elle a indiqué que le PLU de la commune de Riorges n'est pas soumis à l'évaluation environnementale. A l'issue des 30 jours suivant l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Riorges pendant un an, ainsi que sur le site internet de la commune, qui hébergera la modification et les pièces s'y rapportant.
A la suite de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du dossier de modification n° 4 du PLU.
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service Aménagement et Qualité urbaine : 04.77.23.62.48 ou 04.77.23.62.78 ou modificationPLU@riorges.fr.

VENTES AUX ENCHÈRES DES COMMISSAIRES-PRISEURS ET SOCIÉTÉS DE VENTE VOLONTAIRE

HÔTEL DES VENTES DE ROANNE
Huée de Maires, Vendique NGUIS - Commissaire-Priseur Judiciaire
M^e Veronique INGELS et M^e Olivier LALONDE
SVV ROANNE ENCHÈRES - Agrément N° 2002 402
23, rue Benoît-Malon, 42300 ROANNE - Tél. 04.77.72.52.22
VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Mercredi 11 mai 2022 à 14 h 30 :
- Suite LIS HAIR 180 sur désignation à l'Hôtel des Ventes de Roanne ;
- PRESTATIONS DE COIFFURE POUR HOMMES FEMMES ET ENFANTS, VENUE DE PRODUITS DE COIFFURE
- Suite LIS ÉPICERIE TOUT D'ICI sur désignation à l'Hôtel des Ventes de Roanne ;
- ALIMENTATION GÉNÉRALE, VENUE ET TRANSFORMATION DE PRODUITS RÉGIONNAUX, Expo, le 10 mai de 14 h à 14 h 15 sur place.
Vendredi 20 mai 2022 à 14 h 00 : VENUE BROCANTE
- Suite Successions et à divers : Mobilier ancien et de style, Mobilier régional, bibelots et tableaux. Exposition publique de 9 h à 11 h à l'Hôtel des Ventes de Roanne.
Change possible soumettre l'expertise de sauvegarde aux règles d'expertise concernant la vente de biens meubles, le respect des points horaires, l'attribution de mobilier aux lots, la distribution de valeurs sur place immédiatement. La mention d'acheteurs potentiels admissibles en vertu de l'article 1702 du Code de Commerce. Il est sous partielle de participation, occupation dans la limite des pièces. Les acquéreurs pourront accéder aux pièces d'achat, téléphone ou fax. Toutes les ventes seront conclues. Différends sur résultats-vent.
Photos et listes consultables sur www.interencheres.com/42003

Si vous écrivez en réponse à une petite annonce, n'omettez pas d'indiquer le numéro de référence